



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 9 juillet 2021

## La Tannerie végétale, lauréate du concours d'innovation i-Lab 2021 (MESRI /BPI France)

**La start-up La Tannerie végétale, accompagnée par l'incubateur Manufactory depuis février 2020, et également soutenue par Pulsalys et le Centre de l'Entrepreneuriat de Lyon Saint- Etienne fait partie des 59 lauréats nationaux de la 23<sup>ème</sup> édition du concours i-Lab organisé par le Mesri en partenariat avec BPI France.**

Soucieuse d'offrir une alternative aux cuirs traditionnels et aux similis, la Tannerie végétale propose une matière souple 100% végétale, non polluante. À travers une formulation et un procédé continu qui font l'objet d'une demande de brevet, les matières premières végétales sont transformées en une feuille qui sera ensuite conditionnée en rouleaux.

Après une phase d'idéation d'environ 3 ans, La Tannerie végétale a vu le jour en 2020. La start-up a été fondée par une équipe de trois scientifiques chevronnés : Fanny Deleage, docteure en sciences des matériaux et Yvan Chalamet, enseignant-chercheur, sont les co-inventeurs du matériau. Jim Goudineau, ingénieur R&D en chimie assure quant à lui la direction commerciale de l'entreprise. Julie Capsalas et Enzo Chanoz, respectivement ingénieure R&D et technicien R&D ont rejoint l'équipe en 2021, en tant que salariés.

### Une véritable alternative au cuir traditionnel, à la fois écologique et éthique

Du manufacturier au consommateur, de nombreuses voix s'élèvent pour mettre en lumière les problèmes éthiques et environnementaux de la filière du cuir. Devant cette nécessité d'évolution et d'adaptation, de nouvelles solutions émergent : le tannage végétal moins impactant sur l'environnement, le remplacement d'une portion de la partie pétrochimique des similis par des ressources renouvelables et également des solutions végétales qui sont très peu nombreuses et dont La Tannerie végétale fait partie.

Parmi ces solutions, seule La Tannerie végétale propose une alternative 100% végétale, recyclable, biocompatible avec l'environnement et industrialisable via un procédé peu énergivore et ne nécessitant ni eau, ni produits chimiques.

Pour répondre aux cahiers des charges des fabricants de chaussures, vêtements et accessoires en cuir, ce nouveau matériau souple et résistant est développé en collaboration avec des experts du cuir traditionnel. Eco-conçu, du choix des matières premières jusqu'à la fin de vie, il est compostable ou recyclable.



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Innover et se positionner sur marché émergent et prometteur

Malgré les controverses qui touchent l'industrie du cuir traditionnel, le marché des articles de cuirs et similis est en croissance constante.

Le modèle économique de La Tannerie végétale reposera sur la vente de rouleaux du matériau à des professionnels de la maroquinerie pour toutes applications.

Encore en phase de R&D, La Tannerie végétale a intégré l'Incubateur Manufactory Sans Souci en février 2020. En 2021, elle s'est associée avec la SATT Pulsalys pour bénéficier du savoir-faire pointu de ses établissements membres.

L'année en cours est dédiée à la maturation du projet et à la validation des premiers changements d'échelles. Une levée de fonds prévue avant 2022 devrait permettre à la start-up de disposer de ses propres locaux et d'acquérir son outil de production.

## I-Lab : détecter et soutenir des projets de création d'entreprises de technologies innovantes

Le 23<sup>e</sup> concours d'innovation i-Lab, financé par le Programme d'investissement d'avenir (PIA), est organisé par le ministère en partenariat avec Bpifrance Financement.

Ce concours a pour objectif de détecter des projets de création d'entreprises de technologies innovantes et de soutenir les meilleurs d'entre eux grâce à une aide financière et à un accompagnement adapté. Il s'adresse à des porteurs de projets de « création-développement » dont la faisabilité technique, économique et juridique est établie et qui peuvent donner lieu, à court terme, à une création d'entreprise ou des projets d'innovation portés par des sociétés de moins de deux ans. La subvention apportée à l'entreprise créée par les lauréats est destinée à financer le programme de recherche et développement pour la finalisation du produit, procédé ou service technologique innovant.

L'évaluation des projets présentés dans le cadre du Concours s'appuie sur l'analyse des dimensions humaine, technologique, juridique et propriété intellectuelle, financière et commerciale. En outre, les impacts du projet en matière de développement durable et de retombées sociétales seront pris en compte.

---

### L'Incubateur Manufactory Sans Souci en quelques mots

Créé en 2013, l'Incubateur Manufactory est ouvert à tous les étudiants, sans condition d'innovation ou de domaine d'activité. L'accompagnement gratuit (#START et #UP) et personnalisé permet d'accéder à des ateliers, des espaces de co-working, une mise en réseau avec des experts de l'écosystème lyonnais ainsi qu'à la communauté des start-ups de Lyon. En 2020, L'incubateur Manufactory devient Manufactory Sans Souci et rejoint Beelys et Lyon Start Up dans la création du Centre d'Entrepreneuriat Lyon Saint-Étienne.

---

► **En savoir plus sur La Tannerie végétale :**

<https://www.la-tannerie-vegetale.fr/>

► **En savoir plus sur le concours d'innovation I-Lab :**

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid39010/le-concours-d-innovation-i-lab-i-phd-i-nov.html>